



# Assemblée générale

Soixante-quatrième session

**113<sup>e</sup>** séance plénière

Mercredi 25 août 2010, à 10 heures

New York

Documents officiels

*Président :* M. Treki ..... (Jamahiriya arabe libyenne)

*La séance est ouverte à 10 h 20.*

**Hommage à la mémoire de S. E. M. Guido de Marco, Président de l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session, et de S. E. M. Samir Shihabi, Président de l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session**

**Le Président** (*parle en arabe*): Avant d'examiner les questions inscrites à notre ordre du jour pour ce matin, j'ai le triste devoir d'annoncer aux membres de l'Assemblée générale le décès de S. E. M. Guido de Marco, ancien Président de Malte et Président de l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session, qui nous a quittés le 12 août 2010, et le décès, le 20 août 2010, de S. E. M. Samir Shihabi, ancien représentant diplomatique de l'Arabie saoudite et Président de l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session.

J'ai eu l'honneur de connaître ces deux anciens présidents de l'Assemblée générale, pour lesquels j'avais un profond respect, avec lesquels j'avais lié amitié et je collaborais. Je garderai d'eux un souvenir impérissable.

S. E. M. Guido de Marco est né en 1931 à Malte et a consacré sa vie exceptionnelle à servir son pays et la communauté internationale. M. de Marco a été élu Président de Malte en 1999. Il a également occupé les fonctions de Vice-Premier Ministre et de Ministre des affaires étrangères. On se souviendra de lui, entre

autres, pour son rôle moteur dans la promotion d'un dialogue euroméditerranéen en vue de renforcer la sécurité et la coopération régionales.

En sa qualité de Président de l'Assemblée générale, M. de Marco a lancé le dialogue sur la revitalisation de l'Assemblée générale, un objectif qui revêt encore aujourd'hui une importance décisive à l'ONU.

Au nom de tous les États Membres, et en mon nom propre, je tiens à adresser mes sincères condoléances à la famille endeuillée de feu M. de Marco ainsi qu'au peuple et au Gouvernement maltais.

S. E. M. Samir Shihabi est né en 1925 à Jérusalem. Il a mené une longue et belle carrière dans les domaines de la politique étrangère et de la diplomatie. Il a débuté sa carrière au sein du Ministère des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite en 1949 et a occupé des fonctions diplomatiques dans plusieurs pays, notamment en Turquie, en Suisse, en Somalie, en Italie et au Pakistan. En 1983, M. Shihabi a été nommé Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies. En tant que Président de l'Assemblée générale, M. Shihabi a apporté une contribution remarquable à notre Organisation et a permis de faire avancer la réalisation des buts consacrés par la Charte. M. Shihabi a également créé le Conseil des présidents de l'Assemblée générale.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

10-49385 (F)



Merci de recycler

Au nom de tous les États Membres, et en mon nom propre, je tiens à adresser mes sincères condoléances à la famille endeuillée de feu M. Shihabi ainsi qu'au peuple et au Gouvernement saoudiens.

J'invite à présent les représentants à se lever et à observer une minute de silence en hommage à la mémoire de S. E. M. Guido de Marco, Président de l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session, et de S. E. M. Samir Shihabi, Président de l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session.

*Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.*

**Le Président** (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*): Il est toujours triste de monter sur cette estrade pour déplorer le décès d'un ancien collègue. L'hommage d'aujourd'hui est particulièrement poignant car il est rendu à la mémoire de deux hommes qui ont joué un rôle important dans cette noble salle. Ils ont laissé leur empreinte durant des périodes consécutives, aux quarante-cinquième et quarante-sixième sessions de l'Assemblée générale. Ils ont contribué à nous montrer le chemin au moment où le monde et l'Organisation des Nations Unies connaissaient une phase de transition. Pour cela, et pour bien d'autres contributions, nous garderons d'eux un souvenir plein de tendresse et d'admiration.

Bien avant que je ne devienne Secrétaire général, nos chemins se sont croisés, enfin, pour ainsi dire. Nous étions en 1991. Je travaillais au sein du Ministère des affaires étrangères de mon pays. En mai de cette année-là, en sa qualité de Président de l'Assemblée générale, Guido de Marco s'est rendu à Séoul (République de Corée) et en République populaire démocratique de Corée dans le cadre d'efforts visant à ce que les deux États deviennent Membres de l'Organisation des Nations Unies. Quatre mois plus tard, le jour de l'entrée en fonctions de S. E. M. Samir Shihabi en tant que Président de l'Assemblée générale, les drapeaux de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée étaient hissés ici pour la première fois.

Bien entendu, la carrière de ces deux hommes ne s'est pas limitée à des questions relatives à la péninsule coréenne. Guido de Marco n'a pas seulement été Président de l'Assemblée générale; il a également

assumé la présidence de son pays, couronnement d'une longue carrière dans la fonction publique. Il a contribué à l'adhésion de Malte à l'Union européenne et voulait faire en sorte que son pays joue un rôle actif dans les affaires internationales. Lorsque je me suis rendu à Malte l'année dernière, j'ai pu me rendre compte à quel point il était tenu en haute estime. En ce moment de deuil, mes pensées et mes prières vont à sa famille et au peuple maltais.

J'adresse également mes condoléances à la famille de feu Samir Shihabi et au peuple saoudien. Outre les fonctions diplomatiques qu'il a occupées de manière remarquable au service de son pays, M. Shihabi a empreint sa présence ici, au Siège de l'ONU, de son dynamisme, notamment à cause de sa canne. En tant que Représentant permanent de son pays durant presque 10 ans et en tant que Président de l'Assemblée générale, il a contribué à faire avancer nos travaux, y compris par la revitalisation de l'Assemblée générale. On se souviendra également qu'il a créé le Conseil des présidents de l'Assemblée générale et l'Association internationale des Représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies. Sa vision et son expérience m'ont beaucoup appris et j'appréciais toujours sa compagnie.

Nous sommes aujourd'hui remplis de tristesse, mais nous saluons également toutes les contributions positives qu'ils ont apportées et le bien qu'ils ont fait parmi nous. J'espère que leur héritage permettra d'apaiser quelque peu les souffrances des personnes touchées par leur décès.

**Le Président** (*parle en arabe*): Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant du Cambodge, qui va prendre la parole au nom du Groupe des États d'Asie.

**M. Sea** (Cambodge) (*parle en anglais*): Au nom de tous les membres du Groupe des États d'Asie, je voudrais adresser nos plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple maltais suite au décès de M. Guido de Marco, ancien Président de Malte. Nos condoléances vont également à la famille endeuillée du regretté Président en cette période de chagrin.

Les peuples du monde entier se souviendront de M. Guido de Marco comme d'un grand homme d'État. Reconnu pour ses solides qualités politiques et ses remarquables résultats tout au long de sa carrière, son nom restera dans l'histoire comme celui de l'éminent

personnage qui a contribué à l'adhésion de Malte à l'Union européenne.

Au cours de son mandat à l'ONU en tant que Président de l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session, en 1990-1991, M. Guido de Marco a été largement impliqué dans la revitalisation de l'Assemblée générale et dans les autres aspects de la réforme de notre Organisation mondiale. Par ailleurs, il a joué un rôle crucial dans l'admission à l'ONU de trois États importants du Groupe des États d'Asie actuel, à savoir la République démocratique populaire de Corée, les Îles Marshall et la République de Corée.

Le Groupe des États d'Asie est en outre profondément peiné d'apprendre que l'Ambassadeur Samir Shihabi, Président de l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session, nous a quittés il y a cinq jours, le vendredi 20 août. Au nom du Groupe, je voudrais adresser nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement saoudiens, ainsi qu'aux membres de la famille du regretté Président.

L'Ambassadeur Samir Shihabi était un diplomate habile et expérimenté dans le service diplomatique de l'Arabie saoudite. Après avoir exercé plusieurs fonctions diplomatiques, il a été nommé Représentant permanent de son pays auprès de l'Organisation des Nations Unies en 1983, et élu Président de l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session, en 1991. Il est le fondateur de l'Association internationale des représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies et a été élu Président de cette organisation à deux reprises. Tous les délégués et Représentants permanents auprès de l'ONU se souviendront de lui en raison de cette importante contribution.

Avant de terminer, je voudrais saisir cette occasion pour adresser, une fois de plus, au nom du Groupe des États d'Asie, nos plus sincères condoléances et notre plus profonde sympathie aux familles des regrettés Présidents de l'Assemblée générale à ses quarante-cinquième et quarante-sixième sessions, ainsi qu'aux peuples de leurs pays, Malte et l'Arabie saoudite.

**Le Président** (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole au représentant de la Bosnie-Herzégovine, qui prendra la parole au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

**M. Barbačić** (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*): En tant que Président du Groupe des États

d'Europe orientale pour le mois d'août, j'ai le triste devoir d'exprimer nos sincères condoléances pour le décès de deux diplomates éminents qui ont contribué en de nombreux aspects à la réalisation des idéaux et objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies.

M. Guido de Marco a été Président de Malte de 1999 à 2004, après avoir été Ministre de l'intérieur et de la justice, Ministre des affaires étrangères et Vice-Premier Ministre. Au cours de son mandat, M. de Marco a présenté, à la Chambre des représentants, divers projets de loi dans le but d'intégrer dans la législation nationale des conventions importantes, comme la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. En tant que Ministre des affaires étrangères, il a présenté la demande d'adhésion de Malte à la Communauté européenne à Bruxelles. En 1990, M. de Marco a été élu Président de l'Assemblée générale pour sa quarante-cinquième session. Pendant cette période, il a entamé un dialogue qui a revitalisé l'Organisation et a introduit d'autres aspects de la réforme nécessaire à une époque de transition dans les relations internationales. À maintes reprises, ses efforts ont été déterminants pour l'adoption de résolutions importantes de l'Assemblée générale traitant de sujets très divers.

M. Samir Shihabi, qui a succédé à M. de Marco, a été pendant de nombreuses années le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'ONU. Il a en outre joué un rôle majeur dans la création de l'Association internationale des représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies, dont il en a été élu Président à deux reprises. Diplomate de carrière, M. Shihabi a participé en tant que chef, adjoint au chef ou membre de la délégation de l'Arabie saoudite à de nombreuses conférences des Nations Unies ou autres conférences internationales, notamment celles de l'Organisation de la Conférence islamique, de la Ligue des États arabes, du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77. En tant que Président de l'Assemblée générale, M. Shihabi a joué un rôle extraordinaire dans l'Organisation et a énormément contribué à la réalisation des objectifs inscrits dans la Charte.

Nous adressons notre sympathie la plus sincère aux familles, amis et pays d'origine de ces excellents diplomates. L'ensemble de la communauté de l'ONU déplore le décès de deux bons amis et anciens Présidents très efficaces de l'Assemblée générale.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Saint-Vincent-et-les Grenadines, qui prendra la parole au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

**M. Gonsalves** (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes pour rendre hommage à la mémoire de S. E. M. Guido de Marco et S. E. M. Samir Shihabi, Présidents de l'Assemblée générale à ses quarante-cinquième et quarante-sixième sessions, respectivement.

Être un président de l'Assemblée générale signifie appartenir à un groupe sélectif et raffiné de dirigeants internationaux. S'il était possible de rassembler tous les présidents de l'Assemblée générale passés et présent, ils n'occuperaient même pas un tiers de la salle où nous nous trouvons. Ces hommes et femmes ont tous eu l'honneur singulier et l'énorme responsabilité de guider et influencer les débats de l'institution multilatérale prééminente au plan mondial, et chacun a laissé une marque indélébile dans l'histoire de notre village planétaire.

Il convient aujourd'hui de rendre hommage conjointement aux Présidents de Marco et Shihabi. Ils étaient liés dans le temps, non seulement parce que l'un a succédé à l'autre en tant que Président, mais aussi en raison de l'époque à laquelle ils ont exercé leurs fonctions. Il y a 20 ans, nous étions à l'aube d'une nouvelle ère dans les relations internationales, lorsque le duopole de la guerre froide a laissé place au monde multipolaire et pluridimensionnel dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Les Présidents de Marco et Shihabi ont beaucoup aidé à guider l'ONU pendant ces premiers moments d'incertitude et à inaugurer une nouvelle ère du multilatéralisme et de la coopération internationale. Il n'y avait pas mieux qu'eux deux pour accomplir cette immense tâche à ce moment précis de l'histoire.

S. E. le Président de Marco, avocat, diplomate, Ministre des affaires étrangères et ancien Président de Malte, était un homme d'une importance telle dans son propre pays que son accession à la présidence de l'Assemblée générale n'est qu'un chapitre d'une carrière politique légendaire. Toutefois, outre ses succès historiques à la tête de Malte, nous devons aussi nous rappeler ses précieuses contributions à l'Organisation et aux relations internationales.

S. E. le Président Shihabi, également avocat, homme d'esprit et diplomate sans pareil, a joué un rôle décisif dans la revitalisation de l'Assemblée générale. La création par lui du Conseil des présidents de l'Assemblée générale témoigne de son dévouement et du service rendu à la communauté internationale. Sa présence hors du commun fait également partie de l'héritage de l'ONU.

Le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes exprime ses plus sincères condoléances aux familles des Présidents de Marco et Shihabi, ainsi qu'aux peuples maltais et saoudien. Nous honorons la mémoire de ces titans. Que leurs œuvres et leurs exemples perdurent dans l'histoire.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada, qui va prendre la parole au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

**M. McNee** (Canada) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, je voudrais m'associer à tous ceux qui ont présenté leurs condoléances les plus sincères aux peuples et aux Gouvernements maltais et saoudiens à la suite de la disparition du Président Guido de Marco et de S. E. l'Ambassadeur Samir Shihabi. Ils étaient chacun dans leur propre pays des personnalités importantes qui laisseront le souvenir d'un travail inlassable réalisé en faveur des idéaux de l'ONU dont ils ont respectivement présidé les quarante-cinquième et quarante-sixième sessions de l'Assemblée générale.

Le Président de Marco était un politicien maltais éminent, qui a été le Président de Malte de 1999 à 2004 et qui a œuvré sans relâche durant toute sa carrière à la promotion de la coopération de Malte avec la communauté internationale. Il a notamment été Président de l'Assemblée générale en 1990 et a présidé à l'accession de Malte à l'Union européenne en 2004. Comme l'Ambassadeur Treki l'a fait remarquer, lorsque le Président de Marco présidait l'Assemblée générale, il a lancé le processus important de revitalisation de cet organe. Une fois son mandat de président terminé, il a continué à promouvoir ces idéaux internationaux par le biais de ses activités de Président de la Fondation du Commonwealth.

Après une carrière brillante d'Ambassadeur d'Arabie saoudite en Turquie, en Somalie et au Pakistan, l'Ambassadeur Shihabi a été nommé Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies en 1983 et a été élu

Président de l'Assemblée générale à sa quarante-sixième-session. À ce poste, l'Ambassadeur Shihabi a présidé avec grande habileté à une transition remarquable dans la composition de l'ONU en veillant à ce que l'admission de 20 nouveaux États Membres se fasse sans heurt. Sur un plan plus personnel, je crois comprendre qu'à la fin de ses jours, il aimait séjourner dans sa maison de campagne au Portugal, où il prenait grand plaisir à élever des abeilles et à produire du miel pour ses amis.

Les membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États sont reconnaissants à ces hommes d'État éminents pour ce qu'ils ont donné à l'ONU et nous exprimons notre sympathie et nos sincères condoléances à leurs familles. Nos pensées et nos prières les accompagnent en ces moments difficiles.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Au nom de tous les membres de l'Assemblée générale, j'adresserai des lettres de condoléances à Malte et à l'Arabie saoudite.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Malte.

**M. Borg** (Malte) (*parle en anglais*) : Je souhaiterais tout d'abord, Monsieur le Président, vous remercier, au nom de ma délégation, d'avoir pris l'initiative de réunir l'Assemblée générale en l'honneur de deux de vos prédécesseurs, les Présidents de l'Assemblée à ses quarante-cinquième et quarante-sixième sessions. Je vous remercie, ainsi que le Secrétaire général, pour l'hommage que vous avez rendu à la mémoire de M. Guido de Marco, ancien Président de Malte, ancien Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, et Président de l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier les présidents des groupes régionaux des déclarations qu'ils ont faites au nom des États Membres de l'Organisation. Les messages de compassion et de peine exprimés aujourd'hui seront transmis aux parents les plus proches de M. de Marco, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple maltais.

Malte a effectivement perdu un véritable homme d'État qui aimait beaucoup son pays. M. de Marco était un ferme partisan de l'ONU, et la communauté internationale appréciera longtemps le legs qu'il a laissé en tant que Président de l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session.

Je saisis également cette occasion pour présenter toutes les condoléances de Malte à la famille de l'ancien Président de l'Assemblée générale, M. Samir Shihabi.

Il semble que le destin voulait qu'ils se suivent à la présidence de l'Assemblée générale et se passent le marteau. Et c'est encore le destin qui a décidé que ces deux personnalités éminentes se suivent dans l'autre monde. Que Dieu leur accorde un repos éternel.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Royaume d'Arabie saoudite.

**M. Al Oyaidi** (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Au nom de l'Arabie saoudite, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que le Secrétaire général, pour les condoléances que vous avez présentées à la suite du décès de M. Samir Shihabi. Il a servi son pays, le Royaume d'Arabie saoudite, et nous sommes certains qu'aujourd'hui, il a trouvé le repos.

Nous tenons également à exprimer nos condoléances au peuple de Malte qui a perdu son ancien Président, M. Guido de Marco.

Je remercie les représentants des groupes régionaux qui ont présenté leurs condoléances.

#### **Point 7 de l'ordre du jour** (*suite*)

#### **Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour**

**Le Président** (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale est saisi du document A/64/896\*, au titre du point 111 c) de l'ordre du jour, intitulé « Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections : élection de trente membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international ». Les membres se souviendront que l'Assemblée générale a clos son examen du point 111 c) de l'ordre du jour à sa 82<sup>e</sup> séance plénière, le 15 avril 2010.

Pour permettre à l'Assemblée générale d'examiner le point 111 c) de l'ordre du jour, il sera nécessaire d'en reprendre l'examen. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite reprendre l'examen du point 111 c) de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

**Point 111 de l'ordre du jour (suite)****Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections****c) Election de trente membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international**

**Lettre datée du 24 août 2010, adressée au Président de l'Assemblée générale par la Chargée d'affaires par intérim de la Mission permanente du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/64/896\*)**

**Le Président (parle en arabe) :** L'Assemblée va tout d'abord procéder à une élection partielle pour élire un membre de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international. Les membres se souviendront qu'à ses 35<sup>e</sup> et 82<sup>e</sup> séances plénières, tenues respectivement le 3 novembre 2009 et le 15 avril 2010, l'Assemblée générale a élu 30 membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international pour un mandat de six ans prenant effet le 21 juin 2010.

Je voudrais maintenant appeler l'attention des membres sur le document A/64/896\*, qui contient une lettre datée du 24 août 2010, de la Chargée d'affaires par intérim de la Mission permanente du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies annonçant que le Bélarus souhaite renoncer à son siège à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) en faveur de la Géorgie, le jour précédant l'ouverture de la quarante-troisième session de la Commission, en juin 2011.

Un siège deviendra donc vacant et un nouveau membre devra être élu pour remplir le mandat du Bélarus restant à courir, à compter du jour de l'ouverture de la quarante-quatrième session de la Commission, en juin 2011. Le Président a été informé que le Groupe des États d'Europe orientale avait approuvé la candidature de la Géorgie pour le siège à pourvoir.

Comme les membres le savent, conformément à l'article 92 du Règlement intérieur, toutes les élections ont lieu au scrutin secret et il n'est pas fait de présentation de candidatures. Toutefois, je rappelle qu'en vertu du paragraphe 16 de la décision 34/401 de l'Assemblée générale, la pratique consistant à ne pas avoir recours au scrutin secret pour les élections aux organes subsidiaires lorsque le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir doit devenir

la pratique normale à moins qu'une délégation ne demande expressément qu'une élection donnée fasse l'objet d'un vote.

En l'absence d'une telle demande, puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de procéder à l'élection sur cette base?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président (parle en arabe) :** Puis-je par conséquent considérer que l'Assemblée générale souhaite déclarer la Géorgie élue membre de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international pour un mandat prenant effet en juin 2011, le jour de l'ouverture de la quarante-troisième session de la Commission?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président (parle en arabe) :** Je félicite la Géorgie pour son élection en tant que membre de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 111 c) de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

**f) Élection du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains****Note du Secrétaire général (A/64/897)**

**Le Président (parle en arabe) :** Tel qu'indiqué dans la note du Secrétaire général (A/64/897), l'Assemblée générale, dans sa résolution 56/206 du 21 décembre 2001, a décidé que le secrétariat du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) serait dirigé par un directeur exécutif ayant rang de secrétaire général adjoint, élu par l'Assemblée générale pour un mandat de quatre ans, sur proposition du Secrétaire général et après consultations des États Membres.

Compte tenu de ces dispositions de la résolution 56/206 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général propose à l'Assemblée d'élire M. Joan Clos (Espagne) au poste de directeur exécutif d'ONU-Habitat avec rang de secrétaire général adjoint, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 18 octobre 2010 et venant à expiration le 17 octobre 2014.

En conséquence, puis-je considérer que l'Assemblée souhaite élire M. Joan Clos au poste de directeur exécutif d'ONU-Habitat, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 18 octobre 2010 et venant à expiration le 17 octobre 2014?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en arabe*): Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 111 f) de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 10 h 55.*